Image not found or type unknown

Transcription d'acte de naissance

Par **moulay_ahmed**, le **17/11/2012** à **09:27**

Bonjour

J'ai eu mon certificat de nationalité me déclarant Française du fait que je conserve cette nationalité par l'effet collectif attaché à la déclaration de mon père en 1963 , j'ai reconstitué mon acte de naissance et transcrit mon acte de mariage , pourrais-je transcrire les actes de naissances de mes enfants majeurs ? si oui que dois je faire ?
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés